Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2020-2025





Depuis de nombreuses années, le SIRTOM du Laonnois est **engagé dans la prévention des déchets**. Le nouveau programme de prévention des déchets ménagers et assimilés est en cours d'écriture.

Objectif de réduction : -10% de déchets entre 2018 et 2025

La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi a choisi 6 axes de travail :



Eco-exemplarité des collectivités



Lutter contre le gaspillage alimentaire déchets



Encourager le compostage sous toutes ses formes



Encourager la consommation responsable



Réduire les déchets des entreprises



Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets (ex : subventions)

Les prochaines étapes :

Choix des actions et rédaction du PLPDMA*

Présentation à la commission du projet de PLPDMA

Validation du PLPDMA

Mise en œuvre

*PLPDMA = Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Jusqu'au 15 mars 2021, le SIRTOM du Laonnois souhaite recueillir vos idées d'actions pour aider à la réduction des déchets afin de les intégrer dans son programme.



Pour participer, envoyez vos idées d'actions à l'adresse email suivante :

<u>preventiondechets@sirtom-du-laonnois.com</u>

Merci de votre participation